

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION.	1
CHAPITRE 2 - LA NORME DE PRUDENCE ET DE DILIGENCE D'AUJOURD'HUI	23
2.1 Prolégomènes sur le statut juridique des administrateurs.	26
2.1.1 Termes du débat	31
2.1.2 Droit civil français	32
2.1.3 Pays de tradition de common law	33
2.1.4 Une solution ?	40
2.2 La norme de prudence et de diligence : des premières esquisses à l'ère des codifications	42
2.2.1 Courts of Equity versus Courts of Common Law	43
2.2.2 Les apports de <i>Re City Equitable Insurance Fire Co. Ltd.</i> et de <i>Brazilian Rubber Plantations</i>	48
2.2.3 Rapport « Dickerson »	50
2.2.4 Décision <i>Soper</i>	51
2.2.5 Décision <i>Peoples</i>	53
2.2.6 Jurisprudence civiliste : le danger d'une position ambiguë	56

2.2.7 – Situations américaine et britannique : codification et question	58
2.2.8 Synthèse	62
2.3 Contenu et régime du devoir de prudence et de diligence	64
2.3.1 Expressions du devoir : discussion entourant la compétence	64
2.3.2 Obligations de prudence et de diligence : en faire « ni trop, ni trop peu »	71
2.3.2.1 Obligation d’assister aux réunions du conseil d’administration.	75
2.3.2.2 Obligation d’agir en certaines circonstances	77
2.3.2.3 Obligation de se renseigner	78
2.3.2.4 Obligation de surveiller.	83
2.3.2.4.1 Surveillance individuelle	84
2.3.2.4.2 Surveillance institutionnelle	86
2.3.2.5 Précisions sur la faute de gestion	88
2.3.3 Conséquences de la règle de l’appréciation commerciale : une immunité de principe	92
2.4 Discussion autour de l’existence d’un recours judiciaire au profit du tiers	103
2.4.1 Détermination du bénéficiaire du devoir de prudence et de diligence	103
2.4.2 Le devoir de prudence et de diligence : davantage une épée de Damoclès ?	111

CHAPITRE 3 - LA NORME DE PRUDENCE ET DE DILIGENCE DE DEMAIN	119
3.1 Facteurs macrojuridiques d'évolution	121
3.1.1 Réactivation de théories (négligées ?) sur la nature de la société par actions	121
3.1.1.1 Approche contractualiste	123
3.1.1.2 Approche contemporaine par les parties prenantes	132
3.1.1.3 Approche institutionnelle	144
3.1.1.4 Conclusion sur les théories de l'entreprise	157
3.1.2 Émergence des paradigmes du développement durable et de la RSE dans le paysage juridique	160
3.1.2.1 Jalons historiques	162
3.1.2.2 Cadres international et régional	165
3.1.2.2.1 ONU et Union européenne	165
3.1.2.2.2 OCDE et OIT.	173
3.1.2.2.3 Conclusion	178
3.1.2.3 Précisions sur les situations canadienne et québécoise	182
3.2 Facteurs microjuridiques	188
3.2.1 Vers la consécration d'une « autre » mission de la société par actions	188
3.2.1.1 <i>Flexible Purpose Corporation</i> : des prémisses intéressantes.	190

3.2.1.1.1	Présentation de cette structure . . .	190
3.2.1.1.2	Les cinq points cardinaux de la <i>Flexible Purpose Corporation</i>	191
3.2.1.2	<i>Benefit Corporation</i> : la vitesse supérieure est passée	194
3.2.1.2.1	Histoire de la Benefit Corporation	195
3.2.1.2.2	Ouverture de l'objet social.	197
3.2.1.2.3	Renforcement de la transparence	199
3.2.1.2.4	Redéfinition de la responsabilité des administrateurs	201
3.2.1.3	<i>Community contribution company</i> : les réponses britannique et canadienne . . .	202
3.2.2	Mission du conseil d'administration : une approche holistique	206
3.2.2.1	Une discussion hors de la discipline juridique	207
3.2.2.2	Approche des droits canadien et québécois	211
3.2.2.3	L'OCDE, l'UE et les risques.	218
3.2.2.4	Approche comparative : une convergence	221
3.2.2.5	Synthèse : « mieux vaut moins, mais mieux »	239
3.2.3	Des administrateurs compétents, de plus en plus formés et disponibles	242

3.2.3.1	Vigilance du conseil d'administration quant à sa composition	243
3.2.3.2	La compétence, ce grand absent de la gouvernance ?	245
3.2.3.3	Des références de plus en plus nombreuses à la compétence : « On ne saurait trop insister sur l'importance du recrutement »	249
3.2.3.4	Une boîte à outils au service de la compétence : formation et évaluation	255
3.2.3.5	Des résultats tangibles, mais...	264
3.2.3.6	Synthèse	265
CHAPITRE 4 - CONCLUSION		267
POSTFACE		285
BIBLIOGRAPHIE		291
TABLE DE LA LÉGISLATION		373
TABLE DE LA JURISPRUDENCE		385
INDEX ANALYTIQUE		403